

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE LISTE ÉLECTORALE 2022

**Veillez écrire au stylo en caractères d'imprimerie. Les formulaires incomplets seront renvoyés au (à la) candidat(e).**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, un(e) candidat(e) au poste de \_\_\_\_\_ (le « poste »), demande par la présente que le secrétaire de la municipalité me fournisse les renseignements suivants lorsqu'ils seront disponibles :

- Une copie de la partie de la ou des listes électorales qui contient les noms des électeurs qui sont admissibles à voter pour le poste.

***Veillez noter que les listes électorales seront disponibles sous forme électronique par l'entremise du portail d'accès des candidats. Les candidat(e)s recevront un nom d'utilisateur et un mot de passe uniques pour accéder au portail afin de récupérer les listes électorales. Aucune copie imprimée des listes électorales ne sera fournie pour les élections municipales de 2022.***

*Remarque : Le bureau du secrétaire de la municipalité mettra fin à l'accès aux listes électorales à 20 h le jour du scrutin, le 24 octobre 2022.*

Je, le (la) candidat(e) soussigné(e), accepte par la présente d'utiliser les listes électorales à des fins électorales uniquement et je comprends qu'il m'est interdit, en vertu de la politique EL-001 du secrétaire de la municipalité, d'utiliser les listes électorales à des fins commerciales. Je comprends également que le bureau du secrétaire de la municipalité mettra fin à mon accès aux listes électorales par l'entremise du portail d'accès des candidats, accordé aux fins des élections municipales de 2022, à 20 h le jour du scrutin, le 24 octobre 2022. Je conviens de retourner au secrétaire de la municipalité pour destruction ou de détruire toutes les copies des listes électorales en ma possession dans les 120 jours qui suivent la déclaration des résultats de l'élection par le secrétaire de la municipalité, conformément à la *Loi de 1996 sur les élections municipales*.

Nom :

Date :

---

X

Signature

Les renseignements personnels figurant sur ce formulaire sont recueillis en vertu de l'autorité de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, L.R.O. 1990, chap. M.56 et la *Loi de 1996 sur les élections municipales*. Ils seront utilisés pour administrer les élections municipales et pourront être consultés par le public au bureau du secrétaire de la Ville de Vaughan jusqu'aux prochaines élections municipales. Les questions concernant cette collecte de renseignements personnels devraient être adressées au secrétaire de la municipalité, Ville de Vaughan, 2141 Major Mackenzie Drive, Vaughan (Ontario) L6A 1T1, 8504.